

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 17 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. Mme LECHEVALLIER), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Amélie NAUDOT (P. Mme SEGAUD CASTEX), Christophe NOURRY (P. M. CHAUVOIS), Paul BESOMBES, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD.

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES OU COMPLEMENTAIRES

DEL20240617_17

Présents : 18

Pouvoirs : 3

Abstentions :

Suffrages exprimés :21

Pour : 21

Contre :

Rapporteur : M. Jammet – VU en C° finances du 13/06/2024 et C° Vie Locale du 14/06/2024

1°) **Demande de subvention exceptionnelle pour le CLUB DE BOULES ET LOISIRS : 1500€**

Dans le but d'organiser les 120 ans de leur association, le Club de Boules et Loisirs de Ouistreham Riva-Bella sollicite l'aide de la Ville pour un montant de 1 500 €.

2°) **Demande de subvention exceptionnelle pour le KARATE CLUB : 1000€**

Le club de Karaté de Ouistreham Riva-Bella souhaite faire l'acquisition de protections à destination des jeunes débutants. Elle sollicite la Ville à hauteur de 1 000 € pour participer à cet investissement de 1^{er} équipement.

3°) **Demande de subvention exceptionnelle pour le KINEGLOBE : 1000€**

L'association Kinéglobe a été récemment créée dans le but de réaliser des défis sportifs visant à sensibiliser le grand public à diverses pathologies et à récolter des dons. Leur premier projet, rallier Athènes à vélo au départ de Ouistreham Riva-Bella, met en lumière les maladies pulmonaires provoquées par la pollution de l'air. Les fonds récoltés seront reversés à la Fondation du Souffle. Afin de s'équiper pour cette première expédition, l'association sollicite l'aide de la Ville à hauteur de 1 000 €.

4°) **Demande de subvention exceptionnelle pour l'OJBB : 7500€**

L'association Ouistreham Jazz Big Band participe à l'animation de la Ville en donnant plusieurs concert tous les ans. Cette année, 3 concerts sont proposés et le club sollicite la Ville à hauteur de 7 500 € pour participer aux frais liés à ces représentations.

5°) **Demande de subvention exceptionnelle pour RIVA COURIR : 1000€**

Depuis la mise en place des inscriptions payantes pour les coureurs participants aux Foulées du Muguet, la Ville a souhaité reverser une part des recettes de la course, sous forme de subvention exceptionnelle, à une

association ouistrehamaise impliquée dans a manifestation. Cette année, il est proposé d'octroyer la somme de 1000€ à l'association RIVA COURIR.

6°) Demande de subvention exceptionnelle pour la SRCO : 5000€

La Société des Régates de Caen-Ouistreham organise une mini transmanche le 18 août prochain avec, comme point de départ et d'arrivée, la ville de Ouistreham. Un village de course avec des exposants sera installé, apportant du dynamisme dans la zone de l'avant-port et du CANO en pleine saison estivale. Dans le but d'aider au financement de l'événement, la SRCO sollicite de la Ville une aide de 5 000 €.

7°) Demande de subvention exceptionnelle pour le TWIRLING BELLA CLUB : 1000€

Le Twirling Bella Club a été sélectionné pour concourir aux championnats nationaux de Twirling à Noyon et à Chambéry – La Motte Servolex. L'association demande l'aide de la Ville pour participer aux frais de déplacement. Il est proposé de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer les subventions suivantes, imputables au compte 65748 pour un total de 18 000€ :

ASSOCIATION	SUBVENTION (€)			Total BP2024
	Vote 12/02/2024	Dde/prop°	Vote	
CLUB DE BOULES ET LOISIRS	-	1 500		1 500
KARATE CLUB	800	1 000		1 800
KINEGLOBE	-	1 000		1 000
OJBB - OUISTREHAM JAZZ BIG BAND	-	7 500		7 500
RIVA COURIR	1000	1 000		2 000
SRCO	200	5 000		5 200
TWIRLING BELLA CLUB	400	1 000		1 400
	TOTAL :		18 000	

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le
Certifié exécutoire.